



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DROME

Direction départementale des territoires
Service Eau, Forêts, Espaces Naturels / Pôle Espaces Naturels

Affaire suivie par Patrice BERINGER
Tel. 04 81 66 81 67 / fax 04 81 66 80 80
Mail ddt-sefen-pen@drome.gouv.fr

4 place Laennec _ BP 1013 – 26015 Valence cedex

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Valence, le 30 avril 2015

Objet : Synthèse des observations du public relative au projet d'arrêté préfectoral fixant le nombre minimum et maximum d'animaux d'espèces de grand gibier devant ou pouvant être prélevé dans le cadre du plan de chasse triennal 2015-2018.

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

La consultation du public relative au projet d'arrêté préfectoral fixant le nombre minimum et maximum d'animaux d'espèces de grand gibier devant ou pouvant être prélevés dans le cadre du plan de chasse triennal 2015-2018, a été réalisée conformément à l'article L 120-1 de la loi du 27 décembre 2012 relative à la participation du public, par mise en ligne sur le site Internet de la préfecture de la Drôme du 8 au 28 avril 2015 inclus.

A l'issue de cette période de consultation, il n'a été relevé aucune observation.

En conséquence, le projet d'arrêté et ses annexes mis en consultation du public est transmis sans modification à l'approbation et à la signature de monsieur le Préfet de la Drôme (*délégation Directeur*)

Pour le Préfet de la Drôme,
Pour le Directeur Départemental des Territoires,
Le Chef du service eau, forêt et espaces naturels

Basile GARCIA